Communiqué de presse

06 novembre 2026

Une première historique : le conseil d'administration du Parc national des Cévennes rejette un budget 2027 qui supprime des postes



Hier, jeudi 5 novembre, le conseil d'administration du Parc national des Cévennes a voté contre le budget 2027 de l'établissement, par 28 voix contre, 3 pour et 6 abstentions. Ce budget intégrait, à la demande du ministère de tutelle, la suppression de 2,3 postes, dans le cadre des dix suppressions d'emplois prévues pour les onze Parcs nationaux par le projet de loi de finances 2027. C'est la première fois dans l'histoire des Parcs nationaux qu'un conseil d'administration rejette son budget.

Une nouvelle réduction des moyens humains pour un établissement qui a déjà perdu près d'un emploi sur cinq entre 2010 et 2019. Pour Stéphan Maurin, président du conseil d'administration, c'est la cohérence même de l'action publique qui est en jeu : « *Comment afficher des ambitions fortes en matière de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, de préservation de la ressource en eau, de gestion des forêts et d'accompagnement des transitions agricoles tout en réduisant les moyens humains chargés de les mettre en œuvre ?* »

Contact presse : Rym Soussi
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 02
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Dans un Parc national habité comme celui des Cévennes, ces nouvelles suppressions auraient des conséquences concrètes : moins de présence auprès des communes, des éleveurs et des forestiers, moins de dialogue avec les habitants, moins de moyens pour anticiper les risques, notamment d'incendie, et pour gérer la ressource en eau. Et cela au sortir de l'été le plus chaud jamais mesuré en France. « *Pour l'État, dix emplois à l'échelle des onze Parcs nationaux peuvent sembler représenter une économie limitée. Pour nos territoires, ils correspondent à des capacités d'action bien réelles* », souligne Stéphan Maurin.

En ouverture de séance, Laurent Bernard, représentant du personnel au conseil d'administration, a lu une déclaration au nom du personnel, en présence d'une trentaine d'agents du Parc national. Il y décrit des équipes déjà à bout, qui couvrent des secteurs toujours plus grands, et la frustration de ne pas pouvoir faire ce que le territoire mériterait face à l'urgence climatique. « *Nous ne pouvons pas être à la hauteur d'enjeux toujours plus grands en étant toujours moins nombreux », a-t-il conclu*.

Stéphan Maurin a également fait part de sa volonté de construire une voix commune des Parcs nationaux et des élus de leurs territoires. Ce travail est en cours avec les présidents des autres Parcs nationaux : le plafond d'emplois étant commun aux onze établissements, tous sont concernés, y compris ceux qui ne perdent pas de postes cette année.

Le conseil d'administration appelle les députés et les sénateurs, qui examinent actuellement le budget de l'État, à rétablir ces dix emplois, indispensables aux missions des Parcs nationaux.

Contact presse : Rym Soussi
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 02
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières